

## 2) Eléments de réflexion sur les placements luxembourgeois.

Vous vous trouvez face à un phénomène qui prend de l'expansion, qui croît considérablement.

N'êtes-vous pas, vous aussi dans une espèce de mutation dans laquelle le type de handicap se modifie pour laisser place à un handicap "social, familial " qui de toute façon fait souffrance. Sur ces deux dernières années, la demande de prise en charge d'enfants luxembourgeois au sein de notre institution est passée de 3 à 8.

Il me paraît important de relativiser la situation sans pour autant la banaliser.

J'ai parfois le sentiment que placer à l'étranger provoque, engendre de la culpabilité, une perception négative, une comparaison, un peu comme si les I.M.P. savent et nous pas, et créant une tension interne au secteur.

Parfois mon embarras est grand, j'ai l'impression d'être pris ou de servir à une espèce de conflit, à cela je réponds: nous ne savons pas plus, nous avons simplement une expérience différente et ce comme tout un chacun avec nos richesses et nos limites.

Je pense aussi que d'être à l'étranger (20 minutes de Luxembourg.Ville) nous place (I.M.P.) dans certains avantages que nous perdrons probablement si nous étions installés au Luxembourg. La plupart des familles qui arrivent chez nous sont d'une part triste de s'être exilées, de ne pas avoir trouvé réponse chez eux, et en même temps se sentent soulagées parce qu'elles se perçoivent persécutées par le système social luxembourgeois.

Ces familles ont souvent l'impression de perdre leur identité, c'est un petit pays ou tout le monde sait tout sur tout le monde. C'est un moment important parce qu'à ce moment précis, ces familles nous place sur un piédestal, vous êtes les bons, ils sont mauvais et nous piège dans une position qui ne pourra se révéler par la suite que comme décevante.

En partant à l'étranger, cela peut-être vécu et présenté à l'environnement comme quelque chose de normal qui se passe pour un bon nombre d'enfants qui vivent leur scolarité en Belgique. Cela est plus facile à vivre que de dire - mon enfant est dans un FADEP, - mon enfant est

dans un centre thérapeutique, - mon enfant est dans un foyer, - etc. ....

Il me semble important de préciser que les personnes que nous accueillons ( de 3 à 18 ans ) et qui proviennent du Grand Duché, ont de lourdes problématiques avec pour certaines( à peu près 30%) sont passées par une structure psychiatrique.

Notre institution prend également le relais d'autres institutions belges.

Dernièrement nous avons accueilli un enfant de 4 ans et demi qui en l'espace de quelques mois avait épuisé 3 à 4 structures scolaires différentes et ce malgré la motivation des enseignants.

Je pense que le système Luxembourgeois est très normatif, c'est soit bon, soit mauvais, qu'il n'y a pas d'alternative possible. En parlant d'enseignants, je souhaite faire une remarque qui a son importance, je pense que le système scolaire luxembourgeois à une responsabilité conséquente dans les situations de rejets et de placements, Je pense que s'il y avait une plus grande ouverture de celui-ci, ( je ne dis pas qu'il y en a pas ) cela réduirait les placements dans les structures d'accueil. Il suffit d'entendre les professionnels luxembourgeois qui ont une bonne collaboration avec les enseignants pour constater leur capacité d'aller plus loin dans leur prise en charge.

Ne faisons pas non plus des enseignants les seuls responsables.

Je souhaite vous faire part du plaisir que j'éprouve lors de les différentes rencontres avec les intervenants sociaux travaillant au Grand Duché et qu'il y a chez ici comme partout ailleurs un potentiel remarquable.

J'ai l'impression que la question des placements à l'étranger est mal posée, elle s'exprime de telle façon qu'elle sous-entend qu'il y a des bons et de mauvais et se cantonnant de trop dans cette dialectique.

Que la préoccupation devrait se porter sur les moyens à développer pour permettre un traitement de ces problématiques.

Je terminerai mon intervention par une question qui est au centre de mes préoccupations, quelque soit le problème des territoires, des frontières: quelle place laissons-nous à ces personnes qui sont dans un processus de rejet, d'exclusion